

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Deux-Montagnes, le 20 août 2020 à 18 h 30, sous la présidence de la mairesse suppléante, madame Micheline Groulx Stabile.

Présences : Margaret Lavallée, Michel Mendes, Erik Johnson et Manon Robitaille

Jacques Robichaud, o.m.a., greffier

Absence : Denis Martin, maire
Frédéric Berthiaume, conseiller
Benoit Ferland, directeur général

Séance extraordinaire

La séance est ouverte par madame la mairesse suppléante Micheline Groulx Stabile à 18 h 30.

1. Adoption de l'ordre du jour

IL EST

Proposé par madame Margaret Lavallée
Appuyé par madame Manon Robitaille
Et unanimement résolu

2020-08-20.138

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance tel que présenté.

ADOPTÉE

2. Adjudication de contrat – Fourniture de services professionnels – Études d'avant-projet et conception de l'aménagement d'un mur anti-bruit le long d'une partie de l'autoroute 640 Est (appel d'offres GT2020-08)

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres public pour la fourniture de services professionnels pour les études d'avant-projet et conception de l'aménagement d'un mur anti-bruit le long d'une partie de l'autoroute 640 Est ;

CONSIDÉRANT qu'une seule soumission a été reçue et qu'elle a été ouverte le 18 août 2020 ;

CONSIDÉRANT que la soumission a été évaluée le 20 août 2020 selon le système de pondération des offres, par un comité de sélection composé de messieurs Jean B. Fayomi, Achille Kagambega et Gabriel Persechino, et que le résultat est le suivant ;

Soumissionnaire	Pointage final	Montant
CIMA + s.e.n.c.	2,49	415 542,65\$

CONSIDÉRANT le rapport de monsieur Jacques Robichaud, greffier et secrétaire du comité de sélection, daté du 20 août 2020 ;

IL EST

Proposé par monsieur Michel Mendes
Appuyé par monsieur Erik Johnson
Et unanimement résolu

2020-08-20.139

D'ACCORDER le contrat pour la fourniture de services professionnels pour les études d'avant-projet et conception de l'aménagement d'un mur anti-bruit le long d'une partie de l'autoroute 640 Est à CIMA + s.e.n.c, soumissionnaire conforme ayant obtenu le plus haut pointage final, pour la somme de 415 542,65\$, incluant les taxes, suivant les documents d'appel d'offres (GT2020-08). Le contrat est à prix unitaire et forfaitaire.

DE DÉCRÉTER que cette dépense sera imputée à l'excédent de fonctionnement affecté (résol. 2019-06-13.116).

ADOPTÉE

3. Période de questions (30 minutes au maximum)

Aucun citoyen de présent.

4. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h35 par la mairesse suppléante.

Micheline Groulx Stabile, mairesse suppléante

Jacques Robichaud, avocat, o.m.a.
Greffier et directeur des Services juridiques